

Conseil de Village Centre-Ville

Commission Sécurité

Fiche de signalement

Lieu : 16 rue Jean MERMOZ

Nature des faits signalés (voir photos ci-dessous) :

Des voitures, des camionnettes, des motos stationnent sur un emplacement interdit et signalé restreignant à quelques dizaines de centimètres le passage piétons. Les poussettes et les fauteuils des personnes handicapées ne peuvent passer (plusieurs signalements pour ces faits).

Conséquence(s) pour les usagers :

Les usagers sont obligés d'emprunter la chaussée parmi les voitures et avec une visibilité réduite, avec tous les risques que cela comporte.

Proposition(s) pour résoudre le problème :

Déplacer la barrière mobile barrant l'accès au Centre Administratif en la positionnant au droit de la chaussée et ajouter deux petits poteaux devant le bac d'arbustes au droit de la chaussée

Photos : (prises il y a quelques mois, la situation n'a pas évolué depuis)

